

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 2248

présenté par
M. Breton

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« , lorsqu'elles sont installées sur des parcelles qui ne sont pas des parcelles agricoles. » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.